

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE de convocation et d'affichage

28 mars 2024

DATE de publication de la délibération

avril 2024

Séance du mercredi 10 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 17

Votants 25

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjointes ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, JEANNEAU Luc, QUENOUILLE Roger (arrive à 19h30 au point 8), SALIS Anaïs, d'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; PARPAILLON Marie-Laure donne pouvoir à ANDRÉ Marie-Thérèse ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi ; LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLE Roger ; MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine ; BLANDIN Béatrice donne pouvoir à d'ABOVILLE Rosine ; MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à PRESCHOUX Léon ;

Étaient absents : DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice.

Secrétaire de séance : GARÇON Isabelle, à qui il est adjoint un auxiliaire.

N°100424-10 : Budget Primitif 2024 Assainissement

Monsieur Blaise TOUZARD précise que le Budget Primitif 2024 Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- **Section de fonctionnement : 248 328,89€**
- **Section d'investissement : 515 554,83€**

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024
011 - Charges à caractère général	120 347,90 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	125 880,99 €
65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €
66 - Charges financières	0,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	2 000,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	248 328,89 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	22 134,94 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	49 393,95 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	176 800,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	248 328,89 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RESTES À RÉALISER	CRÉDITS NOUVEAUX	BP 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	49 393,95 €	49 393,95 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	36 160,88 €	36 160,88 €	36 160,88 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours		430 000,00 €	430 000,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	36 160,88 €	479 393,95 €	515 554,83 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	RESTES À RÉALISER	CRÉDITS NOUVEAUX	BP 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	238 412,69 €	238 412,69 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	125 880,99 €	125 880,99 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	134 929,90 €	134 929,90 €
13 - Subventions d'investissement	16 331,25 €	0,00 €	16 331,25 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 331,25 €	499 223,58 €	515 554,83 €

Les membres de la Commission « Finances » se sont réunis le 25 mars 2024 et ont émis un avis favorable à l'unanimité sur la proposition de budget primitif Assainissement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter le Budget Primitif 2024 Assainissement tel que présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
Christian TOCZÉ



La secrétaire de séance,
Isabelle GARÇON

Acte certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le
De sa publication sur le site Internet de la commune le